

DEMANDE DE MODIFICATION DE FRÉQUENTATION 2025-2026

Service de garde Saint-Yves (254)

Saint-Yves

Degré :		nom de l'élève :	_ Nun	ıméro de dossier					
2e année 4e année 6e année MPORTANT: S.V.P. cocher chaque plage horaire où votre enfant sera présent.	Si votre enfa	nt est en garde partagée, joind	lre le calendrier	de ga	rde pou	r la fact	uration	, s'il y a	lieu.
MOUVELLE RÉSERVATION À COMPTER DU MON ENFANT FRÉQUENTERA:	Degré :	☐ Préscolaire 5 ans						_	
HORAIRE FIXE (seulement) 1. Le matin avant le début des cours 1. Le matin avant le début des cours 2. De la fin des cours du préscolaire au diner 3. Le dîner 4. En fin de journée après les cours AUCUNE RÉSERVATION À COMPTER DU Pour plus d'information, vous réfèrer au document «INFORMATION CONCERNANT LES RÉGLES DE FONCTIONNEMENT». Pour plus d'information, vous réfèrer au document «INFORMATION CONCERNANT LES RÉGLES DE FONCTIONNEMENT». Pour tout changement de coordonnées, veuillez communiquer avec la secrétaire de l'école. Signature de l'autorité parentale Date Espace réservé à l'usage de l'administration Si modification avant le 30 septembre: statut régulier statut sporadique Jemande reçue le a demande de modification de fréquentation entrera en vigueur le	MPORTAN	IT: S.V.P. cocher chaque p	lage horaire o	ù votr	e enfar	ıt sera	préser	nt.	
1. Le matin avant le début des cours 2. De la fin des cours du préscolaire au dîner 3. Le dîner 4. En fin de journée après les cours AUCUNE RÉSERVATION À COMPTER DU Pour plus d'information, vous référer au document «INFORMATION CONCERNANT LES RÉGLES DE FONCTIONNEMENT». Pour tout changement de coordonnées, veuillez communiquer avec la secrétaire de l'école. Signature de l'autorité parentale Espace réservé à l'usage de l'administration Signature de l'autorité parentale Espace réservé à l'usage de l'administration Signature de l'autorité parentale Espace réservé à l'usage de l'administration Signature de l'autorité parentale Espace réservé à l'usage de l'administration Statut sporadique Jermande reçue le Jermande de modification de fréquentation entrera en vigueur le	NOUVELL	E RÉSERVATION À COMI	PTER DU						
1. Le matin avant le début des cours 2. De la fin des cours du préscolaire au dîner 3. Le dîner 4. En fin de journée après les cours AUCUNE RÉSERVATION À COMPTER DU Pour plus d'information, vous référer au document «INFORMATION CONCERNANT LES RÉGLES DE FONCTIONNEMENT». Pour tout changement de coordonnées, veuillez communiquer avec la secrétaire de l'école. Jeginature de l'autorité parentale Espace réservé à l'usage de l'administration i modification avant le 30 septembre: statut régulier statut sporadique temande reçue le a demande de modification de fréquentation entrera en vigueur le	MON ENFAN	NT FRÉQUENTERA :		Н	IORAIRE	FIXE (s	seuleme	ent)	HORAIRE VARIABLE (seulemen
2. De la fin des cours du préscolaire au dîner				L	M	М	J	٧	
3. Le diner nombre minimum de journée après les cours nombre minimum de journée après les cours nombre minimum de jour les d'information, vous référer au document «INFORMATION CONCERNANT LES RÉGLES DE FONCTIONNEMENT». Pour tout changement de coordonnées, veuillez communiquer avec la secrétaire de l'école. om (en majuscules) du signataire: ignature de l'autorité parentale	1. Le matin a	vant le début des cours							nombre minimum de jour
AUCUNE RÉSERVATION À COMPTER DU	2. De la fin de	es cours du préscolaire au dîner							nombre minimum de jour
Dur plus d'information, vous référer au document «INFORMATION CONCERNANT LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT». Pour tout changement de coordonnées, veuillez communiquer avec la secrétaire de l'école. om (en majuscules) du signataire: Espace réservé à l'usage de l'administration	3. Le dîner								nombre minimum de jour
our plus d'information, vous référer au document «INFORMATION CONCERNANT LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT». Pour tout changement de coordonnées, veuillez communiquer avec la secrétaire de l'école. Iom (en majuscules) du signataire: ignature de l'autorité parentale Espace réservé à l'usage de l'administration if modification avant le 30 septembre: statut régulier statut sporadique emande reçue le a demande de modification de fréquentation entrera en vigueur le	4. En fin de jo	ournée après les cours							nombre minimum de jour
gnature de l'autorité parentale Espace réservé à l'usage de l'administration modification avant le 30 septembre: statut régulier statut sporadique emande reçue le demande de modification de fréquentation entrera en vigueur le	our blus d'int	ormation, vous referer au documei	nt «INFORMATIO	N CON	ICFRNAI	$\mathbf{v} \in S$			INCTIONNEMENT».
Espace réservé à l'usage de l'administration i modification avant le 30 septembre: statut régulier statut sporadique emande reçue le demande de modification de fréquentation entrera en vigueur le									
i modification avant le 30 septembre: statut régulier statut sporadique statut sporadiq	Pour tou	t changement de coord							
emande reçue lea demande de modification de fréquentation entrera en vigueur le	Pour tou	t changement de coord uscules) du signataire:							secrétaire de l'école.
a demande de modification de fréquentation entrera en vigueur le	Pour tou	t changement de coord uscules) du signataire: l'autorité parentale	onnées, veu	iillez	comm	nuniqu	ier av		secrétaire de l'école.
	Pour tou	t changement de coord uscules) du signataire: l'autorité parentale n avant le 30 septembre: statu	onnées, veu	iillez	comm	nuniqu	ier av		secrétaire de l'école.
	Pour tou Jom (en maj	t changement de coord uscules) du signataire: l'autorité parentale in avant le 30 septembre: statue eçue le	Espace réservet régulier	iillez é à l'usa stat	comm	dministra dique	ier av		secrétaire de l'école.
Signature de la personne autorisée Date	Pour tou Jom (en maj	t changement de coord uscules) du signataire: l'autorité parentale in avant le 30 septembre: statue eçue le	Espace réservet régulier	iillez é à l'usa stat	comm	dministra dique	ier av		secrétaire de l'école.